



L'ancienne décharge de Pindray pourrait suivre l'exemple de SVO, au Vigeant, qui a déjà installé des panneaux photovoltaïques sur ses "casiers" d'ordures ménagères.

Pindray. Des panneaux photovoltaïques pourraient recouvrir l'ancienne décharge sur la route de Chauvigny. L'enquête publique est en cours.

L'ancienne décharge d'ordures ménagères, située à Pindray au bord de la route départementale entre Montmorillon et Chauvigny, va-t-elle connaître une deuxième vie au service des énergies renouvelables ?

C'est en tout cas le projet de Sergies, qui propose d'installer une centrale solaire photovoltaïque sur ces terrains inconstructibles et inutilisables en agriculture.

L'enquête publique a démarré la semaine dernière pour recueillir les avis, positifs ou négatifs, des habitants. Lors de sa première journée de permanence, le commissaire enquêteur Jean-Claude Claret n'a cependant reçu aucune visite.

Les élus, eux, ont déjà donné leur avis : « *Le conseil municipal a voté favorablement*, explique le maire Jean-Marie Glain. *L'idée de mettre ces panneaux solaires sur l'ancienne décharge est bonne. On ne verra rien au niveau du paysage, tout le site est entouré par des haies.* » Seul regret : « *La commune ne recevra rien directement au niveau fiscal* ». Mais la Communauté de communes du Montmorillonais, propriétaire du terrain, pourrait toucher annuellement 4.700 € de loyer et 18.000 € d'impôts.

Le projet de centrale photovoltaïque à cet endroit remonte à 2011. Il avait d'abord été mené par la Compagnie du vent, filiale de GDF Suez, qui a abandonné début 2015, estimant que la rentabilité serait insuffisante. Sergies a repris le dossier à son compte, le menant jusqu'à l'enquête publique en cours.

Techniquement, l'installation compterait 18.518 modules photovoltaïques répartis sur une surface de 7,9 ha.

L'ensoleillement moyen de 2.000 heures par an devrait générer l'équivalent de la consommation électrique, hors chauffage, de 225 habitants.

C'est un peu moins que la population actuelle de Pindray, 269 habitants, que le maire espère voir augmenter. « *Nous venons d'ouvrir un lotissement de quatre parcelles dans le bourg, avec des surfaces de 700 à 910 mètres carrés, on attend maintenant de jeunes familles, avec des enfants pour préserver l'école de Jouhet-Pindray.* »

L'investissement dans ce lotissement, 160.000 €, est important à l'échelle de la commune, qui a mis quatre ans à faire aboutir ce chantier : « *La quasi-totalité de la commune est classée avec la vallée de la Gartempe. C'est une bonne chose car elle est préservée; des entreprises voudraient sinon exploiter les gisements de sable. D'un autre côté, tous les projets de construction sont ralentis.* »

La zone classée s'arrête toutefois à la route départementale 54, à quelques dizaines de mètres des terrains qui pourraient accueillir la centrale photovoltaïque.

Registre d'enquête publique disponible jusqu'au 14 octobre, à la mairie de Pindray. Le commissaire enquêteur y sera présent les 29 septembre (matin) et 14 octobre (après-midi).